

Participation du Congrès à la 111ème session de la Commission de Venise

Venise, 17 juin 2017 – Stewart Dickson (Royaume-Uni, GILD), membre de la Chambre des régions du Congrès a présenté les activités de monitoring de la Charte européenne de l'autonomie locale et d'observation des élections du Congrès lors de la 111ème session de la Commission de Venise, le 16 juin 2017. A cette occasion il a informé les membres de la Commission de Venise des récentes visites de monitoring en Italie, Andorre, Monaco, Liechtenstein et Saint-Marin, pays dans lesquels la petite surface du territoire semble avoir un impact déterminant sur l'organisation de la démocratie locale et l'application de la Charte. « A ce propos, le Congrès prévoit de consacrer un débat lors de sa session plénière en mars 2018 » a-t-il déclaré. M. Dickson a par ailleurs attiré l'attention de la Commission de Venise sur le processus de discussion engagé avec les autorités nationales grecques dans le but de lancer un dialogue de post-monitoring avec la Grèce qui envisage actuellement de mener une réforme constitutionnelle.

Par ailleurs, Stewart Dickson a présenté les conclusions des missions d'observation des élections locales menées par le Congrès depuis mars 2017, en Finlande et dans la ville d'Erevan (Arménie). « Nous avons noté des sujets de préoccupation en Arménie, tels que des accusations de pressions sur les électeurs, des achats de voix ou encore l'utilisation abusive des ressources administratives, comme l'a déjà souligné la Commission de Venise » a-t-il déclaré. M. Dickson a également mis en exergue le dialogue post-électoral organisé par le Congrès en Bosnie-Herzégovine, où plus aucune élection n'a eu lieu dans la ville de Mostar depuis 2008. « L'expertise poussée de la Commission de Venise sur la Constitution et la législation de Bosnie-Herzégovine sera certainement très utile pour les activités du Congrès dans le pays »